



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 21 juin 2021

## Remplacements : Blanquer veut des heures supplémentaires et une gestion numérique des personnels plutôt que des titulaires

« Continuité pédagogique », c'est le mot magique utilisé par le ministère pendant la crise sanitaire pour éviter d'embaucher suffisamment d'enseignant-e-s permettant de dédoubler les classes en assurant toutes les heures de cours des référentiels. Notre ministre si friand d'évaluations quand il s'agit d'un outil de contrôle pour les profs et les élèves, n'en a proposé aucune pour l'utilisation des plateformes numériques, les dispositifs de cours à distance et l'apprentissage réel des élèves sur ces périodes. C'est pourtant cette « continuité pédagogique » qui est maintenant préconisée pour les remplacements de courte durée à l'issue du Grenelle de l'éducation.

En « ouvrant aux personnels à temps partiel la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires », le ministère va accroître la charge de travail de personnels déjà très précaires.

En « ayant recours à des dispositifs de travail en autonomie anticipé et encadré sous la surveillance d'un AED formé, notamment en pré-professionnalisation » le ministère va surcharger des étudiant-e-s en formation qui n'auront pas passé de concours d'enseignement. Rappelons que ces étudiant-e-s sont déjà sous-payés pour effectuer le même travail que les enseignants titulaires avec un salaire de 707 € en L2 jusqu'à 980 € en M1. Pour ces salaires, ils et elles effectuent 8 heures par semaine. Cette proposition va accroître leur charge de travail et oblitérer leurs chances de réussite aux concours de recrutement.

Par ailleurs, les missions confiées ne seront pas de remplacer les enseignant-e-s absent-e-s mais d'aider les élèves à faire leurs devoirs.

Le souhait « d'améliorer la traçabilité des absences de courte durée et de remplacement à partir d'outils numériques » est un aveu d'échec de la gestion des remplacements par le ministère. Mais loin d'y voir l'effet de la précarisation et de la diminution des effectifs des personnels des rectorats, celui-ci préfère mettre en place des robots

**Fédération SUD Éducation**

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



et acheter des logiciels de gestion plutôt que d'embaucher des personnels titulaires et de les former.

**SUD Éducation dénonce ces dispositifs :**

— qui ne permettront pas de rattraper les heures perdues par les élèves lors des absences de leurs enseignant-e-s ;

— qui précarisent encore plus les enseignant-e-s et les personnels administratifs et accroissent leur charge de travail.

**Pour SUD Éducation, il faut des titulaires affecté-e-s à l'année sur des zones de remplacements afin de prendre en charge très rapidement ces missions.**